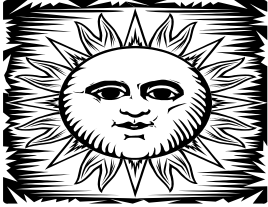


A SUD



LE SOLEIL BRILLE



LA POSTE RENVOYEE EN CORRECTIONNELLE

La procédure diligentée suite au décès de Seydou Bagaga, accidenté le 15 décembre 2012, vient d'aboutir au renvoi de la poste devant le tribunal.

Durant ces 6 longues années la Poste a fait comme si de rien n'était en déclarant recourir à la sous-traitance de « manière stable et limitée ». Il s'agit là d'un bien pieux mensonge. Dans le secteur du colis en Ile de France notamment plus de 4 colis sur 5 sont distribués par la sous-traitance. En 2017 la précarité à la poste a atteint des sommets avec plus de 18000 CDD et 9160 intérimaires en équivalent temps plein soit 10 % du personnel. Le recours à la sous-traitance n'est nullement lié à des variations de trafic mais bien à une volonté de générer le plus d'économie possible quitte à se mettre hors la loi. La Poste met donc en danger le personnel sous-traitant en ne respectant pas ses obligations en termes de sécurité et de prévention, des obligations tout de même législatives.

Pour rappel des faits, Seydou Bagaga s'est noyé en voulant récupérer un paquet tombé dans la Seine (l'usager vivait sur une péniche). Pour sauver son emploi il en a perdu la vie, il avait 34 ans et avait un bébé de 11 mois.

Il s'appelait Seydou Bagaga, ne l'oublions jamais.

La fédération SUD-PTT a décidé de se constituer systématiquement Partie Civile sur l'ensemble des procédures pénales visant la Poste. C'est pourquoi le dépôt de plainte avec constitution pour des faits de délit de marchandage, survenus sur l'ACP Keller juste après l'accident mortel de notre collègue Seydou Bagaga, a bien été reçu en juin 2018.

JOUE LES TOURS : ON BAT TOUS LES RECORDS !!!

Après la réorg de juin qui désorganise, qui détricote, et qui surtout est une pure folie, ce que tout le monde avait prédit, sauf le grand Pinocchio, qui finalement n'a pas vu bien plus loin que son long nez... Eh bien on a déjà, rien qu'en juillet des facteurs-trices qui mettent non pas 2 jours mais 3 jours pour terminer de faire une journée de tournée!... On a des cadres qui trient ce qu'ils peuvent au casier (ou plutôt ce que les facteurs ne peuvent pas faire...); les facteurs sont surchargés, les usagers eux, ne voient plus que leur facteur 1 jour sur 2 ou sur 3...

Et en plus, faudrait vendre un tas de trucs pour engrosser nos dirigeants... Magnifique non?

Et là, on est qu'en juillet...

D'autres records battus dès la rentrée???

Nous sommes, que vous le vouliez ou non, vos meilleurs défenseurs. Arrêtez ces attaques (contre le PCF) qui n'ont pas de sens au moment où nous sommes tous débordés ».

Waldeck Rochet, secrétaire général du Parti Communiste Français à Jacques Vendroux, député gaulliste du Pas-de-Calais et président de la commission des Affaires étrangères, en mai 1968. Tout est dit non ?

LE ROULEAU COMPRESSEUR

Alors que « les incivilités » se multiplient aux guichets, que le nombre d'arrêts de travail explose à La Poste, la destruction systématique de l'emploi continue à grandes enjambées au Réseau.

Ainsi, sur notre Direction régionale 41,18 positions de travail ont disparu en 2017.

Comme si cela ne suffisait pas, les choses n'ont fait qu'empirer en 2018 avec, comme bilan en début juillet, la destruction de 77,43 positions de travail (et l'année n'est pas finie !).

Cette catastrophe a une conséquence immédiate pour nos collègues : les situations de « surnombre » se multiplient du sud au nord de la DR avec des secteurs « en tension » dans tel ou tel coin.

Ainsi, de nombreux collègues ont vu leur au travail (et leur vie tout court) basculé en très peu de temps. Habitant près de leurs affectations, on les a basculés sur les secteurs « proches ». A la clé, fini le trajet à pied ou en vélo pour aller au taf et le recours à la sacro-sainte voiture est devenue obligatoire pour parcourir les 30 à 40 km pour aller au travail tous les jours...

La Poste a beau jeu avec son timbre vert « écolo » alors qu'elle oblige désormais une bonne partie de son personnel à faire des déplacements de plusieurs centaines de kilomètres par mois dans le cadre de leur travail.

Et qu'importe si vous vous étiez investi complètement dans vos attributions. Cela ne compte pas ! Ce qui compte, c'est résorber « les situations de surnombre » que La Poste alimente avec ses destructions massives d'emplois.

Et n'allez pas croire que vous allez « passer à travers ». Désormais, tout le monde va y passer : cadres, exécution et tout le tremblement. Avec plus de 8 % de l'emploi détruit au réseau en 18 mois, la DR « Maine Val de Loire » a le vent en poupe et n'a pas fini de nous malmenier dans les bureaux... A moins de réagir tous ensemble...

LE COLISSIMO PASS(E)...

Dans la série je propose des trucs qui vont pas marcher mais je me fais mousser en COM, La Poste a lancé le Colissimo pass, un abonnement de livraisons « multi-enseignes », où tu peux bénéficier, pour 7€/an, de livraisons en illimité sur des sites partenaires, sans minimum d'achat... Mais destiné uniquement aux postiers et en juin-juillet!!!

... Mais où les sites partenaires sont limités et surtout très peu connus dans le e-commerce ; les autres grands partenaires potentiels ne voulant pas bosser avec La Poste (on se demande bien pourquoi...), ou tout simplement comme Amazon, ont déjà raflé tous les gros clients en ne laissant que des miettes et en dictant leur loi, choisissant les secteurs à codes postaux les plus lucratifs, quand ils veulent et où ils veulent...



TOUT ET SON CONTRAIRE

La Poste vient de nous sortir son robot qui suit le facteur afin de le soulager et dans sa distribution de courrier. La sacochette du facteur a tendance à grossir et à faire leur tournée... Et qu'a trouvé La Poste? Obliger les facteurs à poser un congé annuel, bien sur! Heureusement, SUD est intervenu et des mesures similaires aux cas d'intempéries ont été annoncées (pas obligé de poser des CA, travail dans un autre bureau, horaires décalés...)... Bref, encore un joyeux merdier toujours lourd à porter pour les facteurs!

MAILLOT A POIDS

En juillet... Tindindiiiiinnn : il y a Le Tour de France, qui passe un peu partout... Et qui bloque des rues et des routes entières toute une journée!... Sans que PERSONNE ne puisse passer, ni travailler!

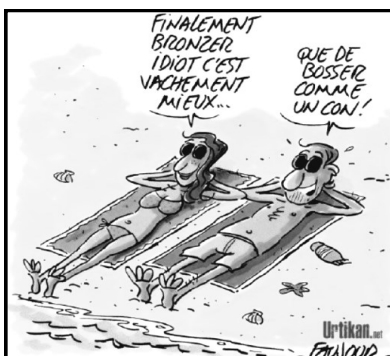
C'était le cas en Vendée et en Bretagne cette année, où passent plusieurs étapes, et où beaucoup de facteurs-trices n'ont même pas pu se rendre à leur bureau, ou faire leur tournée... Et qu'a trouvé La Poste? Obliger les facteurs à poser un congé annuel, bien sur! Heureusement, SUD est intervenu et des mesures similaires aux cas d'intempéries ont été annoncées (pas obligé de poser des CA, travail dans un autre bureau, horaires décalés...)... Bref, encore un joyeux merdier toujours lourd à porter pour les facteurs!

UN FACTEUR AGRESSÉ À LYON :

Retrouvez sur le site de demainlegrandsoir.org la vidéo où l'on assiste à une agression musclée de deux policiers municipaux lyonnais à l'encontre d'un facteur en pleine distribution de colis. Même Michel Noir, ancien maire de Lyon, qui, se promenait par là se trouve scandalisé !

Allez voir la vidéo, elle vaut son pesant d'or !!

<http://demainlegrandsoir.org/spip.php?article1887>



J'y travaille depuis 1946. Je suis élu en 1953 délégué du personnel et membre du comité d'entreprise.

Avec quelques jeunes, nous avons vite compris que nous n'avions qu'un pouvoir illusoire. Seul un collectif de salarié.es conscients, nombreux, peut constituer une force réelle. D'où notre acharnement à construire ce collectif.

Cela s'est fait en cultivant l'unité avec la CGT, et surtout par une modification profonde de notre rôle de militant.es.

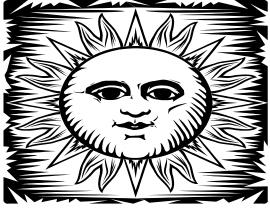
L'essentiel est ailleurs !

Nous l'avions résumé dans un slogan : « les 90/10. Passer 90 % de son temps, de son énergie à construire une force autonome des salarié.es, syndiqués ou non. Une force qui pense et agit, un collectif dont les membres sont à égalité. Et 10 % pour le reste, l'étude des dossiers, les rapports avec la direction et avec notre organisation syndicale ».

Un renversement complet de ce qui se passait alors !"

Texte de Charles Piaget, mai 68 chez LIP à Besançon
<http://www.lesutopiques.org/mai-68-chez-lip-a-besancon/>

A SUD



LE SOLEIL BRILLE

LE ROULEAU COMPRESSEUR

A lors que « les incivilités » se multiplient aux guichets, que le nombre d'arrêts de travail explose à La Poste, la destruction systématique de l'emploi continue à grandes enjambées au Réseau.

Ainsi, sur notre Direction régionale 41,18 positions de travail ont disparu en 2017.

Comme si cela ne suffisait pas, les choses n'ont fait qu'empirer en 2018 avec, comme bilan en début juillet, la destruction de 77,43 positions de travail (et l'année n'est pas finie !).

Cette catastrophe a une conséquence immédiate pour nos collègues : les situations de « surnombre » se multiplient du sud au nord de la DR avec des secteurs « en tension » dans tel ou tel coin.

Ainsi, de nombreux collègues ont vu leur vie au travail (et leur vie tout court) basculer en très peu de temps. Habitant près de leurs affectations, on les a basculés sur les secteurs « proches ». A la clé, fini le trajet à pied ou en vélo pour aller au taf et le recours à la sacro-sainte voiture est devenue obligatoire pour parcourir les 30 à 40 km pour aller au travail tous les jours...

La Poste a beau jeu avec son timbre vert « écolo » alors qu'elle oblige désormais une bonne partie de son personnel à faire des déplacements de plusieurs centaines de kilomètres par mois dans le cadre de leur travail.

Et qu'importe si vous vous étiez investis complètement dans vos attributions. Cela ne compte pas ! Ce qui compte, c'est résorber « les situations de surnombre » que La Poste alimente avec ses destructions massives d'emplois.

Et n'allez pas croire que vous allez « passer à travers ». Désormais, tout le monde va y passer : cadres, exécution et tout le tremblement. Avec plus de 8 % de l'emploi détruit au réseau en 18 mois, la DR « Maine Val de Loire » a le vent en poupe et n'a pas fini de nous malmener dans les bureaux... A moins de réagir tous ensemble...



UN FACTEUR AGRESSÉ À LYON :

Retrouvez sur le site de demainlegrandsoir.org la vidéo où l'on assiste à une agression musclée de deux policiers municipaux lyonnais à l'encontre d'un facteur en pleine distribution de colis. Même Michel Noir, ancien maire de Lyon, qui, se promenait par là se trouve scandalisé !

Allez voir la vidéo, elle vaut son pesant d'or !!
<http://demainlegrandsoir.org/spip.php?article1887>

JOUE LES TOURS : ON BAT TOUS LES RECORDS !!!

Après la réorg de juin qui désorganise, qui détricote, et qui surtout est une pure folie, ce que tout le monde avait prédit, sauf le grand Pinocchio, qui finalement n'a pas vu bien plus loin que son long nez... Eh bien on a déjà, rien qu'en juillet des facteurs-trices qui mettent non pas 2 jours mais 3 jours pour terminer de faire une journée de tournée!... On a des cadres qui trient ce qu'ils peuvent au casier (ou plutôt ce que les facteurs ne peuvent pas faire...) ; les facteurs sont surchargés, les usagers eux, ne voient plus que leur facteur 1 jour sur 2 ou sur 3... Et en plus, faudrait vendre un tas de trucs pour engrosser nos dirigeants... Magnifique non?

Et là, on est qu'en juillet... D'autres records battus dès la rentrée???

J'y travaille depuis 1946. Je suis élu en 1953 délégué du personnel et membre du comité d'entreprise. Avec quelques jeunes, nous avons vite compris que nous n'avions qu'un pouvoir illusoire. Seul un collectif de salarié.es conscients, nombreux, peut constituer une force réelle. D'où notre acharnement à construire ce collectif. Cela s'est fait en cultivant l'unité avec la CGT, et surtout par une modification profonde de notre rôle de militant.es. L'essentiel est ailleurs ! Nous l'avons résumé dans un slogan : « les 90/10. Passer 90 % de son temps, de son énergie à construire une force autonome des salarié.es, syndiqués ou non. Une force qui pense et agit, un collectif dont les membres sont à égalité. Et 10 % pour le reste, l'étude des dossiers, les rapports avec la direction et avec notre organisation syndicale ». Un renversement complet de ce qui se passait alors !"

TOUT ET SON CONTRAIRE

La Poste vient de nous sortir son robot qui suit le facteur afin de le soulager dans sa distribution de courrier. La sacoche du facteur a tendance à grossir et à s'alourdir avec le développement du e-commerce. D'un côté La Poste reconnaît que le facteur a beaucoup de travail et qu'il faut le soulager mais de l'autre elle l'assomme en lui affectant une tournée surchargée. Nous n'inventons rien, il suffit de lire l'article de la Nouvelle République du jeudi 5 juillet sur « un robot pour soulager le facteur ».

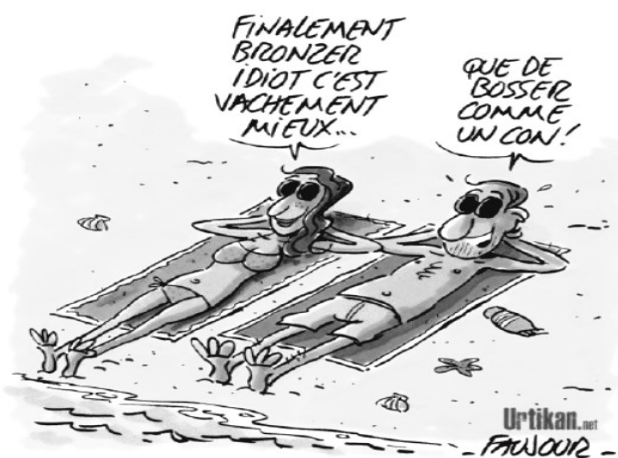
LE COLISSIMO PASS(E)...

Dans la série je propose des trucs qui vont pas marcher mais je me fais mousser en COM, La Poste a lancé le Colissimo pass, un abonnement de livraisons « multi-enseignes », où tu peux bénéficier, pour 7€/an, de livraisons en illimité sur des sites partenaires, sans minimum d'achat... Mais destiné uniquement aux postiers et en juin-juillet!!!... Mais où les sites partenaires sont limités et surtout très peu connus dans le e-commerce ; les autres grands partenaires potentiels ne voulant pas bosser avec La Poste (on se demande bien pourquoi...), ou tout simplement comme Amazon, ont déjà raflé tous les gros clients en ne laissant que des miettes et en dictant leur loi, choisissant les secteurs à codes postaux les plus lucratifs, quand ils veulent et où ils veulent...



Nous sommes, que vous le vouliez ou non, vos meilleurs défenseurs. Arrêtez ces attaques (contre le PCF) qui n'ont pas de sens au moment où nous sommes tous débordés ».

Waldeck Rochet, secrétaire général du Parti Communiste Français à Jacques Vendroux, député gaulliste du Pas-de-Calais et président de la commission des Affaires étrangères, en mai 1968. Tout est dit non ?



MAILLOT A POIDS

En juillet... Tindindiiiiinnn : il y a Le Tour de France, qui passe un peu partout... Et qui bloque des rues et des routes entières toute une journée!... Sans que PERSONNE ne puisse passer, ni travailler!

C'était le cas en Vendée et en Bretagne cette année, où passent plusieurs étapes, et où beaucoup de facteurs-trices n'ont même pas pu se rendre à leur bureau, ou faire leur tournée... Et qu'a trouvé La Poste? Obliger les facteurs à poser un congé annuel, bien sur! Heureusement, SUD est intervenu et des mesures similaires aux cas d'intempéries ont été annoncées (pas obligé de poser des CA, travail dans un autre bureau, horaires décalés...)... Bref, encore un joyeux merdier toujours lourd à porter pour les facteurs!

LA POSTE RENVOYEE EN CORRECTIONNELLE

La procédure diligentée suite au décès de Seydou Bagaga, accidenté le 15 décembre 2012, vient d'aboutir au renvoi de la poste devant le tribunal.

Durant ces 6 longues années la Poste a fait comme si de rien n'était en déclarant recourir à la sous-traitance de « manière stable et limitée ». Il s'agit là d'un bien pieux mensonge. Dans le secteur du colis en Ile de France notamment plus de 4 colis sur 5 sont distribués par la sous-traitance. En 2017 la précarité à la poste a atteint des sommets avec plus de 18000 CDD et 9160 intérimaires en équivalent temps plein soit 10 % du personnel. Le recours à la sous-traitance n'est nullement lié à des variations de trafic mais bien à une volonté de générer le plus d'économie possible quitte à se mettre hors la loi. La Poste met donc en danger le personnel sous-traitant en ne respectant pas ses obligations en termes de sécurité et de prévention, des obligations tout de même législatives.

Pour rappel des faits, Seydou Bagaga s'est noyé en voulant récupérer un paquet tombé dans la Seine (l'usager vivait sur une péniche). Pour sauver son emploi il en a perdu la vie, il avait 34 ans et avait un bébé de 11 mois.

Il s'appelait Seydou Bagaga, ne l'oublions jamais.

La fédération SUD-PTT a décidé de se constituer systématiquement Partie Civile sur l'ensemble des procédures pénales visant la Poste. C'est pourquoi le dépôt de plainte avec constitution pour des faits de délit de marchandage, survenus sur l'ACP Keller juste après l'accident mortel de notre collègue Seydou Bagaga, a bien été reçu en juin 2018.